

APPEL CITOYEN

pour la création d'

UN LIEU PUBLIC DE RENCONTRE ET D'ECHANGE, ACCESSIBLE ET ACCUEILLANT, A DISPOSITION DE TOUTE LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE

Les communes créent, organisent, gèrent et entretiennent l'espace public et le mettent à disposition de la population qui en profite pour se déplacer (rues et trottoirs), se divertir (centre culturels, théâtres, musées, aires de jeux, parcs et espaces publics, ...), s'entraîner (halls et terrains sportifs, ...), se promener (forêts domaniales, chemins de randonnée, ...), s'instruire (écoles, bibliothèques, ...), partager des intérêts communs (locaux mis à disposition des associations, ...) ou organiser des fêtes familiales (centres civique, aires de pique-nique, ...).

Nous soutenons pleinement nos élus dans leurs efforts à organiser au mieux l'espace public. Nous estimons cependant qu'il faut en repenser quelques aspects.

La disparition de cafés, restaurants, épiceries ou autres lieux de rencontres des quartiers ou villages de nos communes, l'individualisation de nos modes de vie et la croissance rapide de la population résidente et du nombre de travailleurs frontaliers due à l'attractivité économique du territoire nous amènent à réfléchir sur de nouveaux outils pour renforcer la cohésion sociale, les échanges interculturels, l'entraide et la participation citoyenne. La crise du covid-19 nous a par ailleurs aigrement rappelé la vraie valeur de ce vivre ensemble.

Pour redynamiser les liens sociaux, nous demandons de créer dans nos communes des tiers-lieux publics.

Tiers-lieux, parce qu'à côté du domicile et du lieu de travail, c'est là où nous aimons partager notre temps avec d'autres habitants. Il ne répond pas à des besoins de grands rassemblements, de fête, mais il est destiné à favoriser des rencontres dans le cercle restreint des résidents du quartier ou du village, pour des activités de loisir, des passions et des discussions, pour des bourses d'échange et d'emprunt ou pour des rencontres insoupçonnées, sans contraintes ni formalités.

Ces tiers-lieux seront un réel enrichissement du patrimoine public, des lieux conviviaux, créatifs et collaboratifs, générateurs d'engagement bénévole, gérés de manière solidaire entre habitants de différentes origines, générations et cultures sur base d'un modèle participatif qui responsabilise chaque individu par rapport à la communauté que nous constituons tous ensemble. Une gestion sans encadrement professionnel par des acteurs sociaux.

Nous proposons par contre de créer des emplois d'insertion pour demandeurs d'emploi de longue durée, des gens riches en expériences de vie et de travail, pour assister les habitants à organiser et gérer leur tiers-lieu. Une nouvelle perspective professionnelle pour un nouveau défi sociétal.

https://adem.public.lu/fr/employeurs/demander-aides-financieres/embaucher_cld.html

Par cet appel, nous demandons à nos élus et responsables communaux de mettre à la disposition des habitants de notre quartier/village un local où nous pourrions librement nous rencontrer, en toute autonomie, échanger, discuter et partager des activités entre différentes générations, communautés et cultures.

Commune de

Village de

Quartier de

Date

